

Après la classe de 3^{ème}

2017/2018

PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Education – Développement – Orientation

Mme DEANA

Au CIO, accueil le mercredi de 9h30 à 13h30
Sur RV, le mercredi après-midi

Au collège, le lundi toute la journée et certains
mardis/mercredis matins
(s'inscrire sur le cahier au CDI)

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION PARIS SUD
2 rue Paul Bourget 75013 PARIS
01 44 62 39 47



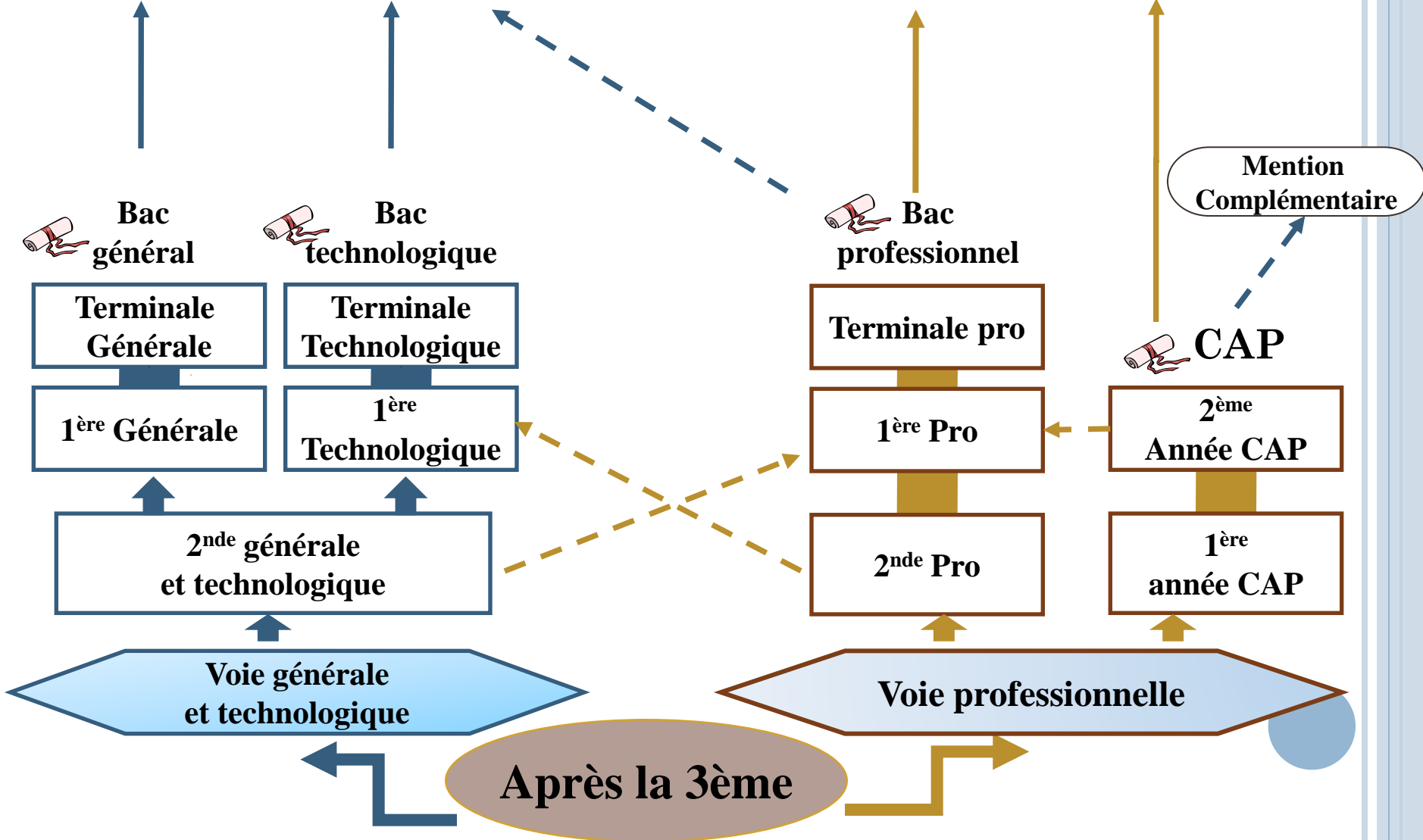


Attention: les diapositives de présentation des filières ne tiennent pas compte d'éventuels changements dus au projet de modification du lycée qui est actuellement à l'étude au Ministère...



Etudes Supérieures

Insertion Professionnelle

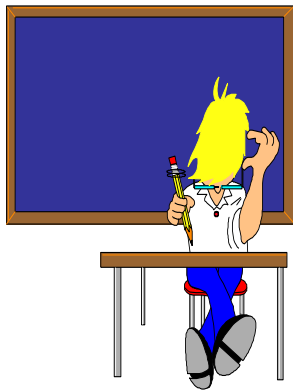


LES ORIENTATIONS POSSIBLES APRÈS LA CLASSE DE 3^{ÈME}

- une 2^{nde} Générale et Technologique
- une 2^{nde} Professionnelle
- une 1^{ère} année de CAP



BAC GÉNÉRAL, BAC TECHNOLOGIQUE, BAC PROFESSIONNEL



- ❖ 3 façons d'étudier
- ❖ 3 façons de vivre l'école
- ❖ 3 façons d'être élève

Choisir le baccalauréat que l'on va préparer en fonction de l'élève que l'on est



LES DIFFÉRENTS TYPES DE BACCALaurÉATS

GENERAUX

Elèves plutôt solides dans l'enseignement général, dont le but est généralement de poursuivre des études longues (de 3 à 5 ans après le bac).

Il n'y a aucune qualification professionnelle après un bac général: c'est un passeport vers l'enseignement supérieur (CPGE, universités, écoles d'ingénieur, de commerce, BTS, DUT....).

TECHNOLOGIQUES

Elèves désirant des études moins théoriques, dont le niveau dans l'enseignement général reste correct et qui souhaitent des poursuites d'études plutôt courtes (2 à 3 ans après le bac).

Peu de qualification professionnelle après un bac technologique: poursuite d'études fortement conseillée (BTS, DUT, universités...)

PROFESSIONNELS

Elèves plus faibles dans l'enseignement général et désireux de commencer des études concrètes ou intéressés par un domaine professionnel.

Poursuite d'études en BTS surtout si mention *bien* ou *très bien* à l'examen final.

Le bac professionnel est une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services.



La procédure d'orientation en fin de 3^{ème}

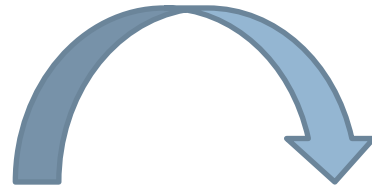
- Les familles expriment des **vœux provisoires d'orientation** en février/mars : le conseil de classe donne alors un avis provisoire sur ces vœux

- Ils expriment **leurs vœux d'orientation définitifs** en juin:

- 2GT
- 2nde Professionnelle + les spécialités souhaitées
- 1^{ère} année de CAP + les spécialités souhaitées
- Redoublement

Certains sollicitent une formation professionnelle en alternance, cela reste une démarche personnelle qui n'apparaît pas dans la procédure Affelnet

Le conseil de classe émet une **proposition d'orientation**

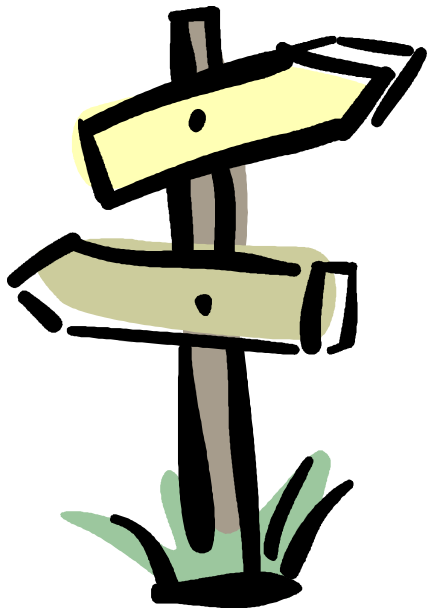


La proposition du conseil de classe

- ❖ Si elle est conforme à la demande de la famille, la proposition d'orientation devient une **décision d'orientation**, notifiée par le chef d'établissement
- ❖ Si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive après un entretien avec la famille
- ❖ Si le désaccord persiste, la famille peut demander un recours dans un délai de 3 jours auprès d'une Commission d'Appel qui statuera définitivement



LA VOIE PROFESSIONNELLE



- ✓ Bac pro en 3 ans
- ✓ CAP en 2 ans



LA VOIE PROFESSIONNELLE

BAC PRO en 3 ans

Objectif : Se former dans un champ professionnel.

Au programme :

- Enseignement général (Français, Maths, Histoire-Géo, langue vivante (1 ou 2), EPS, arts appliqués) = 15h
- Enseignements professionnels + enseignements liés à la spécialité = 15-16h
- **Stages: 22 semaines sur 3 ans**
- Accompagnement personnalisé = 2h30

Poursuites d'études :

- BTS
- DUT
- Université dans certains cas

CAP en 2 ans

Objectif : Se former à un métier précis

Au programme :

- enseignement général = 15h
- enseignement technologique et professionnel = 17h à 18h
- **stages: 12 à 16 semaines selon la spécialité**

Poursuites d'études :

- Le titulaire d'un C.A.P. peut rejoindre le bac pro 3 ans au niveau de la classe de 1^{ère} professionnelle
- Il peut continuer en Mention Complémentaire, en FCIL ou aller dans un autre CAP pour acquérir une qualification supplémentaire.

L'AFFECTATION EN VOIE PROFESSIONNELLE

(en attente de la circulaire d'affectation en lycée 2017/2018)

PAS DE SECTORISATION MAIS UNE PRIORITE PARISIENNE POUR LES INTRA-MUROS

1 vœu = 1 spécialité + 1 établissement

8 vœux possibles, 4 obligatoires

Un 9^e vœu “apprentissage” est possible pour recensement uniquement

- Notes du contrôle continu au Brevet avec un coefficient par matière:
Français, Maths, LV1, Technologie + une ou deux matières en fonction de la spécialité demandée (LV2, SVT, sciences physiques ou arts plastiques)
- Double bonus pour les spécialités (hors Passpro ou recrutement particulier)
 - Bonus pour **une seule spécialité** de Bac Pro ou de CAP (par le collège d'origine): 200 points
 - Bonus de motivation accordé par le lycée d'accueil (mini-stages, entretiens, lettre de motivation...): 200 points

LES FORMATIONS À RECRUTEMENT PARTICULIER

- ❖ **Bac pro Gestion-Administration en horaires aménagés** (activité sportive ou artistique): lycée de l'abbé Grégoire

- ❖ **Convention Marine Nationale** avec des stages au Centre d'Instruction Naval de Saint-Mandrier (Toulon)
 - ❖ Bac pro Systèmes Electroniques Numériques, option électronique embarquée: lycée Galilée
 - ❖ Bac pro Electrotechnique, Energie, Equipements communicants: lycée Deprez
 - ❖ Bac Pro maintenance des équipements industriels: lycée Chennevières-Malézieux

- ❖ **CAP Art et Technique de la bijouterie-joaillerie**: test d'aptitude

- ❖ **CAP agent de Sécurité** (Théophile Gauthier): dossier et conditions particulières d'entrée

- ❖ **Bac Pro Prothèse dentaire** (lycée Galilée): test d'aptitude

- ❖ **CAP coiffure ERASMUS** en langue anglaise (lycée E. Lemonnier): dossier et conditions particulières d'entrée

LA PROCÉDURE PASSPRO: 31 JANVIER– 11 MAI 2018

- **Objectif** : Accompagner les candidatures des élèves et créer un lien entre l'établissement d'origine et l'établissement de référence.
- **3 phases** :
 - Préparer un entretien à l'aide d'une lettre de motivation obligatoire
 - L'établissement d'origine donne un avis sur la pertinence de la candidature
 - L'établissement de référence donne également un avis à l'issue de l'entretien sur chaque formation demandée
- **1 seul entretien et une seule lettre de motivation par domaine**, même si l'élève se présente à plusieurs formations du domaine (distinction dans la lettre)
- **Sur Affelnet**: un croisement est effectué entre les deux avis pédagogique et un nombre de points de motivation sont alors attribués en fonction de l'avis final obtenu: de 0 à 700 points (sous réserve de modification)

Les formations concernées par PASSPRO

Artisanat et métiers d'Arts: art de la bijouterie, du bronze, ébéniste, tapisserie d'ameublement

Arts et techniques du verre: décorateur sur verre et vitrail

Bois, Agencement: technicien de fabrication, menuiserie, agencement de l'espace

Métiers du bâtiment: couvreur, tailleur de pierre, métallerie, Technicien d'études du bâtiment (2 options)

Textile, habillement: métiers de la mode – vêtement flou et tailleur, chapelier-modiste, arts de la broderie, fourrure, métiers du cuir-chaussures, vêtement de peau, plumassière...

Communication et industries graphiques: relieure, signalétique, sérigraphie industrielle, communication visuelle plurimédia, merchandising visuel, routage...

Production graphiques et imprimées

Horlogerie

Photographie

Hôtellerie-Restauration : cuisine, restaurant, brasserie-café, services hôteliers, pâtisserie

Soin: coiffure, esthétique-cosmétique

Social,Santé: SPVL, orthoprothésiste, podo-orthésiste, prothésiste dentaire

Chimie – Physique: Industries chimiques, agent de la qualité de l'eau, bio industries de transformation...

Prévention – sécurité: bac pro sécurité et CAP sécurité

Logistique et transport : Bac pro logistique, transports, CAP agent d'entreposage et de messagerie

Maintenance des véhicules automobiles

Energie et environnement, Electrotechnique

Microtechniques et définition de produits industriels

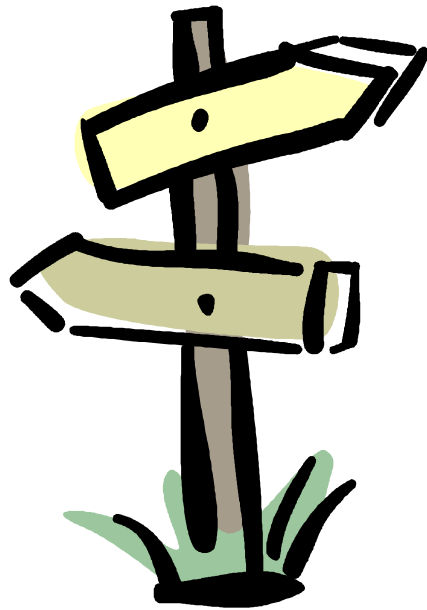
Outillage et usinage industriels: chaudronnerie, maintenance des équipements industriels...

Optique/lunetterie

Topographie – Verrerie-Enseigne



LA VOIE GÉNÉRALE & TECHNOLOGIQUE



- ✓ Préparation d'un Baccalauréat en 3 ans
- ✓ Poursuites d'études nécessaires après le bac



Bacs généraux :

S Scientifique

L Littéraire

ES Économique et **S**ocial



Bacs technologiques :

STMG Sciences et **T**echnologies du **M**anagement et de la **G**estion

STI2D Sciences et **T**echnologies de l'**I**ndustrie et du **D**éveloppement **D**urable

STL Sciences et **T**echnologies de **L**aboratoire

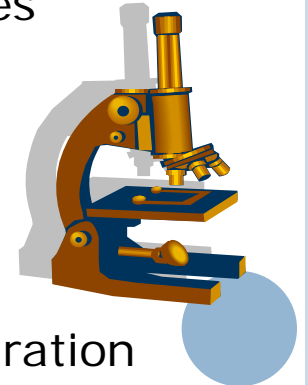
STD2A Sciences et **T**echnologies du **D**esign et des **A**rts **A**ppiqués

ST2S Sciences et **T**echnologies de la **S**anté et du **S**ocial

STAV Sciences et **T**echnologies de l'**A**gronomie et du **V**ivant

TMD **T**echniques de la **M**usique et de la **D**anse

STHR Sciences et **T**echnologies **de** l'**H**ôtellerie et de la **R**estauration



LA 2nde GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

23h30 de tronc commun

2 x 1h30 d'enseignements d'exploration

2h d'accompagnement personnalisé

Total : 28h30 d'enseignements obligatoire

3h d'option facultative

ENSEIGNEMENTS DU TRONC COMMUN :

Français = 4h

Histoire-géographie = 3h

Langue vivante 1 et 2 = 5h30

Mathématiques = 4h

Physique-chimie = 3h

Sciences de la vie et de la terre = 1h30

Éducation physique et sportive = 2h

Éducation civique, juridique et sociale = 0h30

Heures de vie de classe = 10h annuelles

OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ :

Approfondir la culture personnelle, acquérir des méthodes de travail, repérer ses goûts et aptitudes pour choisir le parcours qui correspondra le mieux.



LES ENSEIGNEMENTS D'EXPLORATION : 2 AU CHOIX

1h30

- Sciences économiques et sociales (SES)
- ou
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG)



1h30
ou plus

- Enseignement d'économie non choisi en 1
- Santé et social
- Biotechnologies
- Sciences et laboratoire
- Littérature et société
- Sciences de l'ingénieur
- Langue vivante 3 (3h)
- Langues de l'antiquité (3h)
- Arts du cirque (6 h)
- Éducation physique et sportive (5 h)
- Création et culture design (6h)
- Méthodes et pratiques scientifiques
- Création et innovation technologiques
- Création et activités artistiques (danse, théâtre, cinéma, dessin...)
- Écologie, agronomie, territoire et développement durable (3 h)



LES 2^{NDE} SPÉCIFIQUE

- ❖ **Vers le Diplôme de Fin d'Etude des Métiers d'Arts** (lycée Boulle): un choix d'ateliers à effectuer (bois, métal, textile), de l'enseignement général, des arts appliqués et de la technologie. Dossier à renvoyer avant mai 2018 (bulletins 4ème et 3ème, lettre de motivation...).

- ❖ **Vers le Bac technologique STHR** : économie/gestion, techniques et gestion de l'hébergement, tourisme, commerce et services, méthodes culinaires, 2 langues étrangères dont l'anglais.
 - ❖ Lycée Drouant
 - ❖ Lycée Tirel (mention européenne)

- ❖ **Vers le Bac Techniques Musique et Danse (TMD)**: Cours de musique ou de danse au conservatoire, exécutions instrumentales ou chorégraphiques, technique musicale, histoire de la musique ou de la danse.
 - ❖ Lycée Lamartine: dossier d'admission: pratique artistique et dossier scolaire
 - ❖ Lycée J. de la Fontaine: dossier et pratique artistique



RECRUTEMENTS PARTICULIERS

EN 2nde GT

- **Lycées Louis le Grand et Henri IV** : demande d'avis pédagogique sur le site de chaque établissement, à renvoyer avec les bulletins de 4^{ème} et 3^{ème} avant **mars/avril 2018**
- **Seconde GT "culture design/création design"** aux lycées Vox, Boulle et Renoir : dossier à télécharger sur le site des établissements et à retourner avant le **avril 2018** au premier lycée demandé
- **Sections internationales, Abibac, Esabac et Bachibac** : examens de langue entre mars et mai, prendre contact avec l'établissement.
- **Classes à horaires aménagés Musique et Danse** : dossiers de candidatures à envoyer + inscription dans un club sportif ou un conservatoire.
- **Sections sportives** : il faut être affilié à un club et avoir un bon niveau dans la discipline visée ainsi qu'un bon dossier scolaire. Prendre contact avec l'établissement



SPORT ET ETUDES

Les sections sportives scolaires

L'emploi du temps est aménagé pour permettre aux élèves d'assister à leur entraînement (de 4 à 8 heures hebdomadaires) au sein d'un club, sans négliger le programme scolaire. Ils suivent tous les cours (y compris ceux d'EPS), mais souvent en demi-journées.

Se renseigner auprès des lycées concernés.

Les candidats doivent être affiliés à un club et avoir un bon niveau dans la discipline visée. Leur dossier scolaire sera examiné.

Lycée Carnot, 75017, section sportive rugby

Lycée J. de La Fontaine, 75016, tennis

Les pôles Espoir et les pôles France

Ils accueillent des jeunes sportifs sélectionnés par leur fédération et leur permettent de concilier pratique sportive intensive et études.

L'admission se fait sur proposition des fédérations.

Le pôle Espoir accueille les jeunes repérés en compétition comme sportifs à fort potentiel .

Le pôle France accueille les jeunes inscrits sur la liste des sportifs de haut niveau, en fonction de leurs résultats. Il les prépare aux compétitions internationales (catégories jeunes, élite ou sénior)



DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL EXCELLENCE SPORTIVE ET RÉUSSITE SCOLAIRE

Conditions:

- Avoir un bon niveau sportif avec une activité sportive importante
- Être inscrit (e) dans un club sportif parisien
- Être inscrit (e) sur la liste arrêtée par le ministère chargé des sports ; des sportifs de haut-niveau (Élite, Senior, Jeune), des « Espoirs », des partenaires d'entraînement
- Appartenir à un centre de formation d'un club professionnel et bénéficiant d'une convention de formation prévue à l'[article L. 211-5 du code du sport](#)
- Figurer sur les listes ministérielles et appartenir à des structures d'entraînement labélisées par le ministère chargé des sports (Pôle France, Pôle France Jeunes, Pôle Espoir)

Les familles prennent contact avec les établissements scolaires pour connaître les modalités de l'aménagement d'horaires et les modalités d'affectation.

Elles complètent et remettent le dossier de candidature auprès des établissements demandés (dossier de candidature en ligne sur le site des établissements) avant le 16 mai 2018

Etablissements:

- ✓ Cité scolaire Camille See (15^{ème})
- ✓ Cité scolaire Claude Bernard (16^{ème})
- ✓ Cité scolaire François Villon (14^{ème})
- ✓ Cité scolaire H. Bergson (19^{ème})
- ✓ Lycée H. de Balzac (17^{ème})
- ✓ Collège B. Vian (17^{ème})



Sections européennes ou de langues orientales

2 heures hebdomadaires de langue supplémentaires, des disciplines (histoire, géographie...)
dans la langue choisie et un enseignement approfondi de la culture du pays concerné.

Mention européenne sur le diplôme du bac à partir de 12/20 en langue et 10/20 en évaluation spécifique.

En lycée général, les élèves peuvent étudier **l'allemand, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le portugais et le russe**. En section de langues orientales, **le japonais, le chinois, le vietnamien**.

En lycée pro, les élèves peuvent étudier en section européenne **l'anglais et l'espagnol**

Sections internationales

4 h hebdo d'histoire-géographie, dont 2 enseignées dans la langue de la section ;
au moins 4 h hebdo de littérature étrangère dans la langue de la section.

Les langues étudiées en sections internationales sont **l'allemand, l'américain, l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, l'italien, le polonais, le japonais et le portugais**.

Elles sont le plus souvent intégrées dans les lycées internationaux et réservées

- aux élèves étrangers scolarisés en France et susceptibles de repartir dans leur pays d'origine
- aux élèves français maîtrisant une langue étrangère, désireux de l'approfondir et de bénéficier d'un environnement scolaire international



SECTION BINATIONALES

But: passer deux baccalauréats européens, ce qui permet surtout de faire des études universitaires à l'étranger.

- ⇒ 6h de langues, 3 à 4h d'histoire-géographie en langue étrangère. Goût pour la littérature étrangère et envie de travailler la langue étrangère.
- Section Abibac: les élèves passent à la fois le bac français et *l'abitur* (bac allemand)
- Section Bachibac: les élèves passent à la fois le bac français et le *bachillerato* (bac espagnol)
- Section Esabac: les élèves passent à la fois le bac français et le bac italien



LE LOGICIEL AFFELNET

(en attente de la circulaire d'affectation en lycée 2017/2018)

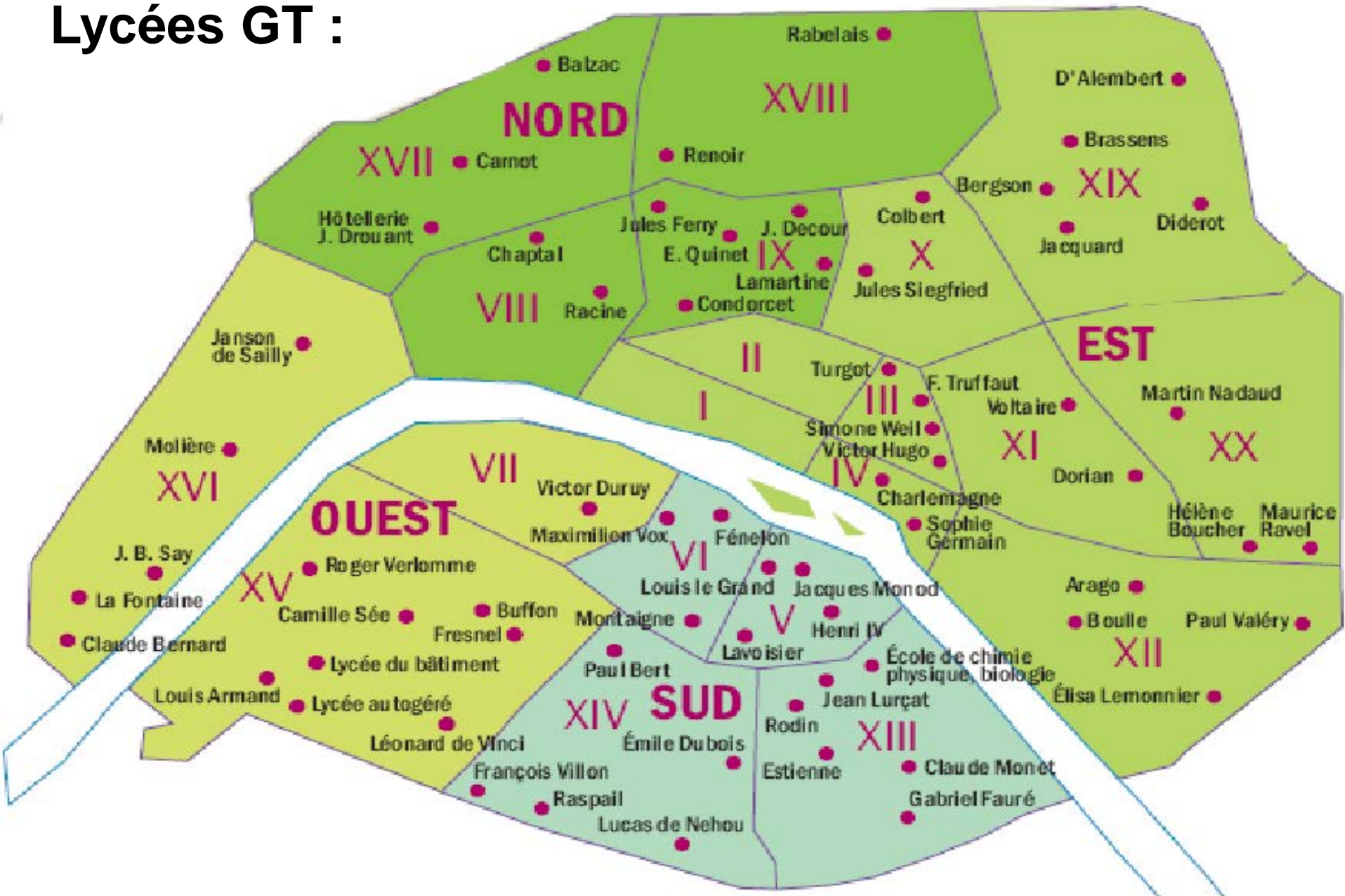
Modification probable des barèmes de points

Pour une affectation en 2^{nde} GT :

8 vœux = 8 lycées

- Un total de points est attribué à chaque élève en fonction de différents critères :
 - District de résidence: 600 points
 - Les notes du contrôle continu au Brevet à hauteur de 600 points maximum
 - 300 points pour les élèves boursiers
- Les langues et les enseignements d'exploration ne sont pas pris en compte par le logiciel
- Les vœux de 2^{nde} à recrutement particulier sont traités comme des 1^{er} vœux

Lycées GT :



Vous faites partie du district sud

RESSOURCES D'INFORMATION

La brochure ***après la 3ème 2018*** sera distribuée à tous les élèves.

Elle sera téléchargeable sur le site de l'onisep

www.onisep.fr

Le Kiosque ONISEP a été mis en place au CDI du collège, de nombreuses publications sont disponibles en consultation et à l'emprunt

Site de l'académie de Paris :

www.ac-paris.fr

